

L'AGGLOMÉRATION

ÉCHIROLLES

Soirée très "sports" au conseil municipal



Entre son opposition "Échirolles autrement" représentée par Magalie Vicente et son adjointe aux Sports, Elisabeth (Babette) Legrand, Renzo Sulli a tranché en haussant le ton : « Babelle a tout dit. Le bassin extérieur du stade nautique fermera l'hiver. Et c'est non pour la mise en place d'un groupe de travail ». Fin de débat. Bain froid.

Ils étaient arrivés en nombre en début de conseil municipal, mardi à 18h.

Ils attendaient sûrement la question orale que devait poser l'opposition "Échirolles autrement", sur la fermeture en hiver du bassin extérieur du stade nautique. Une décision qui a provoqué un tsunami verbal dans la commune et au-delà.

Renzo Sulli, le maire, a placé la question au-dessous des 48 délibérations en lançant un « On verra ça à la fin ! »

Regards croisés du public. Il faudra être patient. Le conseil municipal qui s'annonce est un marathon.

De subventions pour les "petits clubs" et les "gros"

Le plus gros des débats a porté sur le sport. Délibération d'abord sur les subventions de la Ville aux "petits" clubs, puis aux "gros".

Ceux dont la subvention annuelle dépasse les 25 000 € et qui nécessitent donc la signature d'une convention : l'ALE gymnastique, l'ALE tennis de table, le football club (CFA2), le nautic club et le water-polo.

"Échirolles autrement" se tette à l'eau. Le très pertinent et

très "pinailleur" de chiffres, Christian Melcion, demande quelques explications sur la subvention au club de foot qui serviront d'arguments à sa collègue de groupe, Magalie Vicente, à la délibération suivante.

Des courts de tennis couverts

Elle porte sur le tennis, et notamment sur la construction de trois (voire quatre) courts couverts.

La présentation est faite par l'adjointe aux Sports, Elisabeth Legrand. Elle demande au conseil d'approuver le projet de construction de ces courts (coût de près de 2M€) et d'autoriser la demande de subventions auprès des différents partenaires.

Et le stade nautique ?

Magalie Vicente fait des remous : « C'est un projet conséquent, il est présenté ce soir sans avoir été débattu en commission des Sports. C'est vous qui décidez encore une fois, belle preuve de démocratie locale ! »

Et de pointer toutes les incohérences des arguments présentés pour le tennis et ceux annoncés pour la fermeture du

bassin.

« Vous dites ne pas avoir la responsabilité du devenir de la natation départementale ou régionale mais vous avancez que le club de tennis est l'un des quatre clubs élite du département, qu'il faut donc construire des tennis couverts ».

« Pourquoi certains auraient-ils droit et d'autres pas ? » Et de ressortir la subvention du foot : « 37 612 € pour le maintien en CFA2, c'est donc la commune qui prend en charge les frais pour une compétition. Alors pourquoi certains auraient-ils droit et d'autres pas ? »

Elisabeth Legrand, juste un peu irritée, répond qu'elle n'a pas de « leçon à recevoir sur le fonctionnement de la commission des Sports et que le stade nautique a eu largement sa place au sein de cette commission ». Et de se justifier quand même : « Concernant le tennis, cette délibération est peut-être rapide mais elle est nécessaire pour être dans les délais de demande de subventions. Bien sûr que l'on en rediscutera.

Quant au foot, la subvention n'est qu'une toute petite participation par rapport à ce que

coûte le CFA à ce club ».

Il est 19 h 40. C'était la délibération 15. Reste 33. Les bancs du public se vident. Une large majorité se satisfait de ce débat. Et n'attendra pas la question orale.

Pas la patience. Dommage.
Monique BLANCHET

REPÈRES

LES SUBVENTIONS AUX "GROS" CLUBS

- ALE Gymnastique, 25 297 € ;
- ALE Tennis de table, 31 557 € ;
- football club : 139 296 € (dont 37 612 € liés au maintien en CFA2) ;
- Nautic club : 32 624 € ;
- Water-Polo : 44 809 €

LA "BASE NAUTIQUE" EN QUELQUES CHIFFRES

- 320 jours d'ouverture par an (de 6 h 30 à 23 h)
- 19 permanents (plus les saisonniers)
- 1,3 M€ de coût de fonctionnement
- 180 000 entrées par an (dont public : 88 000 ; clubs : 67 000 ; scolaires : 25 000)
- 4 à 6 M€ de travaux de remise en état plus 2 à 3 M€ pour couvrir le bassin extérieur.

LA QUESTION DU BASSIN EXTÉRIEUR

Elle est posée par Magalie Vicente à 21 h 30. Sa demande : mettre en place un groupe de travail chargé de trouver une solution pour continuer de profiter de cet équipement toute l'année.

La réponse vient du maire, un brin énervé : « C'est non ! Nous avons déjà travaillé et conclu que nous ne pouvons mettre en danger le budget de la commune et que la base nautique s'adresse avant tout aux loisirs et aux scolaires. Mais rien ne vous empêche de demander de l'aide à la Métro, par exemple, pour que cet équipement continue de fonctionner ».

Et de souligner : « Me faire traiter de conard, ce n'est pas la première ni la dernière fois ! Mais qu'on traite les Échirollois de racailles, c'est inadmissible ». Renzo Sulli fait notamment allusion à des inscriptions sur les murs qui ont fleuri ses derniers jours. La plus populaire : « Sulli Sarkozy, même combat ». Le fond de la piscine ?